

**COMPTE RENDU DE LA  
COMMISSION FINANCES  
DU MARDI 29 JANVIER 2019**

*Présents : Gérald MONNIOT, Bernard ROCHIN*

*Excusés : Arnaud MONNIOT, Michel LOUVEL, Patrick LÉBOUCQ*

Étaient de nouveau conviés à la réunion de ce soir les clubs ne s'étant pas présentés lors de la commission Mérite Sportif afin qu'ils aient les documents et l'information pour le déroulement de la soirée. S'est présenté Frédéric Quinto du BCT et Delphine Hardy du TSGT s'est fait représenter. Frédéric Quinto nous a donné par ailleurs 15 retours sur 29 pour les nominés du karaté.

Gérald Monniot déplore à nouveau le peu de présence lors de cette commission finances. Il distribue les documents « Bilan 2018 » et « Budget prévisionnel 2019 ».

### **1. Bilan financier 2018**

Gérald Monniot commente le document « Bilan 2018 ».

Les documents sont conformes à ce qui a été présenté lors du comité directeur de décembre.

Il est à noter que nous avons pu commander 400 médailles pour pouvoir répondre aux demandes de parrainages, et ce grâce à l'apport du minibus.

Notre provision pour les publications est ramenée de 1 400€ à 900€.

Nos recettes sont également conformes aux dernières prévisions, en légère augmentation au niveau du minibus.

Notre fonds de réserve fin 2018 est de 568€, soit un compte de résultats déficitaire de 1 025€.

Ce budget est approuvé par les membres de la commission.

### **2. Budget prévisionnel 2019**

Gérald Monniot détaille le document « Budget prévisionnel 2019 ».

Les dépenses sont prévues en gardant globalement les mêmes enveloppes budgétaires.

Nous ne pouvons plus prévoir de provisions pour la revue, et celles pour les étoiles du sport passent de 2 000€ à 1 800€.

Nous avons sollicité la municipalité à hauteur de 6000€ pour la subvention de fonctionnement, soit 1 000€ de plus que la subvention octroyée l'an passé, mais 500€ de moins qu'en 2017.

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous ne sollicitons plus de subvention pour l'emploi d'un secrétaire.

Nous avons légèrement réévalué les recettes provenant du minibus.

Pour 2019, notre fonds de réserve est estimé à 499€, soit un compte de résultat déficitaire de 72€.

### **3. Cotisations**

Cinq clubs n'ont pas encore réglé la cotisation pour l'année 2019, ainsi que quelques individuels qui seront sollicités lors de la soirée des étoiles du sport.

Une relance vient d'être faite.

### **4. Questions diverses**

Les services compétents de la ville nous ont informés que notre dossier de demande de subvention était complet.

La charte de laïcité est approuvée en séance et sera retournée en mairie.

La séance est levée à 19h50

Jean-Yves Le Cheviller  
Secrétaire de séance

Gérald Monniot,  
Président de l'OMS

